Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22274273

RECUEIL
D'OBSERVATIONS
SUR
L'APOPLEXIE
ET LA PARALYSIE,
GUÉRIES SANS RETOUR
PAR DIVERSES PERTURBATIONS.

PAR M. MOLLIÉ,
DOCTEUR EN MÉDECINE, ANCIEN CHIRURGIEN-MAJOR DU RÉGIMENT DE LA SARRE, MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE BORDEAUX.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE PORTHMANN,
RUE Ste.-ANNE, N° 43, VIS-A-VIS LA RUE VILLEDOT.

M. DCCC. XVI.

RECUEIL
D'OBSERVATIONS
SUR
L'APOPLEXIE ET LA PARALYSIE.

Je ne sais si je me trompe, mais je crois avoir rencontré (car c'est ainsi que l'on devrait s'exprimer souvent en médecine), je crois avoir rencontré, dis-je, des moyens qui, employés au moment de l'invasion, guérissent promptement et sans retour l'apoplexie et la paralysie ; au moins, si l'observation est encore une bonne manière de s'instruire dans les sciences médicales, confiant dans cette opinion reconnue dans les écoles, quand je les suivais en qualité d'élève, pour tâcher de mériter un jour l'approbation et l'estime de mes maîtres, je supplie MM. les professeurs et docteurs en médecine

d'accueillir cet essai, comme l'hommage du souvenir le plus reconnaissant.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Étant de service à l'hôtel royal des Invalides en 1776, un garçon de cuisine vint me chercher et me conduisit au corridor de Landau, pour secourir une femme que je trouvai assise au bas de l'escalier ; lui ayant demandé pourquoi elle me faisait appeler, et de quoi elle avait à se plaindre, elle me répondit qu'elle n'avait à se plaindre que de la faiblesse de ses jambes, qui lui avaient tout à coup refusé le service. Comme elle me paraissait effectivement très-bien portante d'ailleurs, je lui dis que son état n'était qu'imaginaire, et qu'il fallait qu'elle se levât pour débarrasser le passage ; comme cet ordre n'aboutissait qu'à la faire pleurer, je cherchai à la consoler, mais aussi à tâcher de la faire marcher, en la prenant sous les aisselles avec le garçon qui était venu me chercher.

Cette tentative reconnue inutile, après avoir appris de la malade qu'elle demeurait au Gros-Caillou, à l'entrée de la rue Saint-Dominique, j'ordonnai au garçon de s'adjoindre un camarade, de mettre cette femme sur un des bran-

cards des grands réfectoires, pour la porter chez elle, où je l'accompagnai pour lui donner mes soins, qu'elle réclamait avec des instances qui me firent craindre et même repentir de l'avoir accueillie trop sévèrement, et d'avoir paru douter de la réalité de son mal.

Étant arrivé, j'ordonnai à quelques femmes qui avaient accouru, de la mettre sur son lit et de la déshabiller. J'envoyai son mari chercher huit grains de tartre stibié dans huit onces d'eau, que je me disposais à administrer moi-même, à doses très-rapprochées; mais à peine le mari fut-il parti, que les femmes s'évadèrent, en criant que la malade se mourait, et que la paralysie devenait universelle, ce qui était malheureusement vrai, et je me trouvai obligé de déchirer et de couper ses vêtemens, pour la mettre en situation d'être frictionnée sur toute la colonne vertébrale : je la frictionnai d'une telle force, que la malade ne tarda pas à se faire entendre des personnes qui l'avaient abandonnée, et qui remontèrent. Voyant qu'elle commençait à se mouvoir, ils ne se firent pas prier pour s'armer de bouchons d'étoffe et se saisir des extrémités que je leur distribuai pour me faire seconder; je dis seconder, car elles le firent si bien que la malade, qui ne pouvait que

crier et balbutier, s'exhala bientôt en injures bien articulées, et qui ne furent écoutées qu'après un effort qui la fit se délivrer de nous, et se mettre à même d'agiter ses membres en tous sens, pour nous démontrer qu'elle était radicalement guérie.

Son mari étant arrivé, elle lui demanda ce qu'il portait? *Ce que Monsieur m'a ordonné*, lui répondit-il. *Vas te promener*, répliqua-t-elle, *avec ton Monsieur et sa drogue; donne-moi mon café, et me laisse tranquille.* Après cette boutade, qui fit rire tous les assistans et moi-même, l'on me demanda si le café pouvait lui être contraire; je répondis que non, et je me retirai.

Étant revenu pour la voir le soir, elle ne voulut ni me voir, ni m'entendre. Elle s'enfonça obstinément dans son lit, se cachant sous ses couvertures. Le lendemain, je la trouvai sur l'établi, travaillant avec son mari, qui était tailleur pour homme. J'eus beau lui adresser la parole, elle ne voulut ni me voir, ni me parler, quoi que je pusse faire et dire.

M'imaginant alors que, comme je l'avais vue nue, ma présence pouvait la blesser dans ses sentimens pudiques, je ne me présentai plus chez elle. J'allai toutefois quelque temps en-

core dans son voisinage pour savoir de ses nouvelles, qui, toujours satisfaisantes, finirent par me tranquilliser entièrement sur son compte.

Je ne dissimulerai pas que je fus si surpris de ce succès, que je ne dois qu'à l'urgence, ou si l'on veut à l'obligation, de tenter l'usage d'un remède incertain, plutôt que de laisser mourir certainement la malade, que je doutai si j'avais guéri une paralysie, et que j'aurais donné tout au monde pour avoir l'occasion de faire une autre expérience.

SECONDE OBSERVATION.

Le 20 juillet 1776, je fus appelé pour M. de Fabrègue, capitaine au régiment de la Sarre, corps que j'avais joint depuis peu, en qualité de chirurgien-major. Cet officier, âgé d'environ cinquante à cinquante-cinq ans, était dans un coma si profond, qu'il était impossible de lui faire rien entendre ; il se remuait un peu, mais machinalement. Cet état me paraissant caractériser l'apoplexie, j'ordonnai d'ôter la chemise à M de Fabrègue, et j'allais me mettre à même de le frictionner le plus douloureusement possible, quand MM. les officiers (qui étaient tous présens) me prièrent d'attendre le docteur Sissot, médecin d'une grande réputation, qui

avait fait le service par *intérim*, à la satifaction du régiment. Ce médecin étant arrivé, après avoir visité le malade et reconnu qu'il était apoplectique, ordonna une saignée ; la constitution adipeuse et flasque du sujet, que je priai de considérer, n'ayant rien produit sur l'opinion du praticien vénérable, MM. les officiers murmurant de ce que je me permettais d'en avoir une, je procédai à la saignée ; mais à peine la veine fut-elle ouverte, deux onces de sang ne s'étaient pas écoulées, qu'un stertor sinistre obligea le médecin à me prier d'arrêter ; et confessant tout haut qu'il s'était trompé, il me pria de faire ce que je croirais de plus convenable au salut du malade.

Je craignais bien que l'instant favorable ne fût passé : cependant, je me mis à frictionner sur toute la région vertébrale, et je l'avais déjà écorchée sur plusieurs points, sans avoir obtenu d'autre succès qu'un faible frémissement musculaire dans la partie frictionnée. J'étais las et j'allais me faire relever, quand il me vint dans l'idée de frictionner l'anus de M. de Fabrègue avec des feuilles d'un figuier qui ombrageait sa chambre. J'en demandai, le domestique du malade m'en donna, et m'aida à faire mon opération, en écartant les fesses de son

maître, qui ne tarda pas à sentir l'effet du nouveau moyen, à s'en plaindre et à se mouvoir, au point que je fus obligé de le faire contenir environ dix minutes, qu'il trouva fort longues, car il les passa en vociférations très-énergiques. Deux vésicatoires aux jambes et une purgation terminèrent la cure. Comme il avait demandé sa retraite, il partit pour la capitale de l'Auvergne, où il vécut encore six ans, agissant comme avant sa maladie.

TROISIÈME OBSERVATION.

J'étais en garnison à Rouen en 1778, quand MM. David et Rouelle, officiers de santé en chef du grand hôpital, m'appelèrent en consultation pour le nommé Labrousse, soldat de la compagnie de Cardaillac, au régiment de la Sarre. Après avoir entendu ce que MM. Rouelle et David avaient fait pour rétablir ce soldat, devenu paralytique de l'extrémité inférieure gauche, à la suite d'une fièvre quarte, je fis part aux consultans de ce que j'avais fait pour les deux malades précédens, sans omettre que la conduite de la femme à mon égard me portait à croire que dans ces occasions il fallait affecter le moral, parler fortement à l'ame, pour la ramener aux sensations qu'elle a perdues. Les

consultans ne blâmèrent ni ma conduite, ni mon opinion ; mais M. David ayant dit qu'il croyait que cette maladie provenait d'une cause vénérienne, et M. Rouelle s'étant rangé à l'avis de M. David, malgré que rien ne le prouvât sensiblement, je fus obligé de m'y ranger aussi, et d'annoncer à Labrousse qu'il fallait passer dans un autre hôpital pour subir le traitement qui lui était convenable. Affligé de cette décision, Labrousse nous représenta qu'il était si dégoûté du séjour de l'hôpital, et qu'il lui répugnait si fort, qu'il nous priait de le laisser rentrer pour quelque temps dans sa chambrée ; ce qui lui fut accordé sans difficulté. Il rentra donc parmi ses camarades au quartier, où je le visitais souvent. Il y reprenait sa gaîté ordinaire ; de manière que je fus très-surpris quand un jour, et dans un moment où je venais de le quitter, on vint me dire qu'il était tombé dans un état épouvantable. Le fait n'était que trop vrai ; car je le trouvai la mâchoire de travers et complètement hémiplégique du côté gauche. Comme il était dans son lit, je n'eus à lui faire ôter que sa chemise pour le frictionner, et je le frictionnai de toute ma force avec son bonnet de police, depuis la nuque jusqu'au sacrum, tandis qu'un autre de ses camarades le frictionnait sur l'extremité gauche. La mâchoire se redres-

sant peu à peu, la voix se rétablissant de même, Labrousse se plaignit bientôt d'une manière assez distincte. Il commença même à vouloir se faire laisser ; mais comme je le faisais tenir du côté sain, il fut obligé de souffrir les frictions jusques et même après le rétablissement de l'extrémité supérieure. L'inférieure ne donnant aucun signe d'amélioration, je crus que le temps n'était plus opportun, et qu'il était inutile de tourmenter le sujet.

Le régiment ayant reçu l'ordre, le soir de ce jour, de partir pour se rendre le plus promptement possible sur les côtes de Bretagne, j'étais bien décidé à envoyer Labrousse à l'hôpital ; mais il fit agir tant de monde et me pria tant lui-même, que je fus obligé de lui permettre de suivre sur les voitures des petits équipages, qui s'embourbèrent tellement un jour, qu'il fallut le descendre, ainsi que quelques autres de ses camarades, qui, moins éclopés que lui, le laissèrent avec les charretiers : ceux-ci, trop heureux de pouvoir se tirer de là par un effort violent de leurs chevaux, ne l'entendant pas ou feignant de ne pas l'entendre, partirent, lui emportant sa crosse, qu'il avait laissée sur la charrette.

L'endroit où il se trouvait était absolument inhabité, et le pays tellement couvert de neige,

que la crainte d'être assailli par quelque loup affamé, lui fit faire de tels efforts, qu'il parvint à marcher et à se rendre à son logement, où, étant allé le voir, j'appris ce que je viens de raconter, avec cette circonstance qu'il avait rendu beaucoup de sang par la verge. Il en rendait même encore, mais en si petite quantité, que je ne crus pas nécessaire de rien ordonner contre ce reste d'hémorrhagie.

Depuis ce moment, Labrousse marcha toujours avec sa compagnie, et son extrémité inférieure, qui était fort atrophiée, se rétablit parfaitement. Je l'ai vu depuis faire les routes de l'extrémité de la Bretagne à Poitiers, de Poitiers à Rochefort, de Rochefort à Saint-Jean-d'Angély, de Saint-Jean-d'Angély à Brest, et de Brest à Verdun-sur-Meuse, d'où il déserta cinq ans après son rétablissement.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Étant en garnison à la Rochelle, on vint me chercher, en janvier 1791, pour Mme. de Verdait, âgée de quarante-cinq à quarante-six ans, petite, mais point maladive. J'y trouvai le docteur Brideau, que l'on avait appelé aussi, parce que je ne m'étais pas trouvé chez moi lorsqu'on y était venu. Ce médecin me dit qu'il s'agissait d'une paralysie universelle. Quand

j'eus visité et examiné la malade, M. Brideau me présenta une ordonnance, prescrivant un émético-cathartique, des vésicatoires et une potion avec l'infusion de séné, le sel de prunelle et le sirop de Noirprun, à administrer en détail.

Après avoir fait observer à mon collègue que je ne voyais dans son ordonnance que du potentiel, et que je pensais que c'était de l'actuel qu'il fallait, je le priai de me laisser faire; et, après avoir fait ôter la chemise de la malade, je la frictionnai rudement sur toute la région vertébrale, tandis que d'autres personnes la frictionnaient sur les extrémités. Par ce procédé bien brusqué, nous eûmes bientôt la satisfaction d'entendre Mme. de Verdait crier et recouvrer tous ses mouvemens avec une promptitude étonnante: les vésicatoires lui furent pourtant mis aux jambes. Mme. de Verdait criait; mais elle n'articulait qu'en répétant par imitation ce qu'elle entendait dire. Il fallait donc, quand elle voulait quelque chose, qu'elle criât et qu'elle indiquât du geste ce qu'elle désirait, et qu'elle nommait aussitôt qu'on l'avait nommé; et comme elle ne lisait que mentalement, il fallut lire tout haut pendant quelque temps avec elle pour lui enseigner la lecture vocale ou parlée.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Étant en 1796 à Bordeaux, je fus mandé pour M. Robert, marchand de vins, près la porte Saint-Julien. Ce sujet, âgé de quarante-cinq ans, fort robuste, avait la mâchoire de travers et tout le côté gauche paralysé. Je lui administrai mes frictions ordinaires; la mâchoire se redressa et le mouvement se rétablit du côté gauche à l'instant même, à un léger engourdissement près, que je dissipai bientôt, en obligeant le malade à tourner une grande meule qu'il avait chez lui pour affiler les outils de sa tonnellerie.

SIXIÈME OBSERVATION.

Mme. Robert étant tombée dans le même état que son mari huit à neuf mois après, je la rétablis d'abord aussi par les seules frictions. Je l'ai vue le mois de septembre dernier (1815), et elle m'a assuré que depuis que je l'ai soignée, elle n'avait rien éprouvé qui lui rappelât son ancienne maladie.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Je fus appelé rue des Augustins, pour M. Corval, marchand épicier, d'un tempérament

fort sanguin, et quoique âgé de soixante-quinze ans, encore très-laborieux. Je trouvai ce malade dans un état de stupeur tel, qu'il sentait à peine les attaques des corps piquans. Il était impossible de lui faire rien entendre. De très-rudes frictions sur la colonne vertébrale parvinrent pourtant à le faire se plaindre assez distinctement; mais comme le mouvement ne se rétablissait pas assez promptement, je demandai du vinaigre que je saturai de sel légèrement égrugé, et après avoir imprégné les bouchons de ce mélange avec lequel je continuai les frictions, les mouvemens se rétablirent si vîte que je crus devoir déférer aux prières de M. Corval, qui nous assurait qu'il était aussi dispos qu'avant sa malheureuse attaque. Il se serait même levé pour le prouver, si son grand âge ne m'avait fait juger qu'il était prudent de lui mettre deux vésicatoires aux jambes, qui donnèrent pendant huit jours, après lesquels je le purgeai avec une médecine ordinaire. M. Corval vécut encore trois ans sans avoir rien éprouvé qui se rattachât à la maladie que je viens de décrire.

HUITIÈME OBSERVATION.

Quatre à cinq mois après avoir guéri M.

Corval, je vis dans son voisinage un rassemblement devant la porte de madame Arnaud, limonadière; m'étant avancé et mis dans la foule, des personnes qui me reconnurent m'ayant frayé le passage et introduit dans la maison, j'entendis une femme crier *laissez faire M. Mollié*. Cette femme, qui m'avait aidé à frictionner M. Corval, et qui l'avait gardé dans sa maladie, m'ayant fait parvenir auprès de quelques autres qui tenaient suspendue par les aisselles une petite fille de six à sept ans qui avait la mâchoire de travers et le bras droit paralysé, lui ayant levé les jupes, je vis que l'extrémité droite inférieure l'était aussi. Son œil gauche bien ouvert me paraissait voir et observer ce qui se passait autour d'elle. Alors et au même instant, prenant l'air et le ton en colère : vous ne connaissez pas la malice des enfans, m'écriai-je, j'en vois tous les jours qui font les jongleries de celle-ci pour ne pas aller à l'école; donnez-moi des verges bien vîte. La mère m'ayant donné aussitôt un grand martinet, j'en fustigeai si fort et si heureusement les extrémités paralysées, que la petite fille fut en sept à huit minutes en état de monter sans aide au premier pour recevoir une friction sur la colonne vertébrale. M. Ville-Susane, pharma-

cien très-instruit et très-estimable, fut témoin de ce fait, et madame sa veuve m'a assuré dernièrement que la demoiselle Arnaud n'avait pas eu d'autre attaque, en me rappelant toutefois qu'en faisant cette cure, j'avais couru le danger d'être assailli par des forcenés, qui disaient que j'étais un bourreau, qu'il fallait m'exterminer, ce qu'ils étaient au moment d'exécuter, quand ils apprirent que l'enfant était rétabli.

Jamais peut-être les apoplexies ne furent plus communes et plus terribles qu'en 1812 et 1813. Les papiers publics n'annonçaient que des personnes de marque qui en avaient péri; on en était pourtant frappé dans toutes les classes; on en mourait partout, mais proportionnellement davantage dans les endroits les plus fréquentés, tels que le Palais-Royal où j'habite et où j'ai fait ce que je vais raconter.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Le 18 octobre 1812, obligé de secourir un petit homme qui venait d'être frappé, terrassé d'une apoplexie, ne pouvant le déshabiller au milieu d'un rassemblement et en plein air pour le frictionner, je me déterminai à le frapper sur le visage, comme il m'était arrivé de le faire avec succès sur d'autres sujets dans d'au-

tres maladies convulsives. Le public qui ne sentait pas que j'étais commandé, pressé par l'urgence, qui trouvait mon procédé révoltant, parce qu'il ne lui paraissait que bizarre, voulait m'assommer et l'aurait fait certainement, si des personnes qui savaient que j'étais médecin, ne se fussent réunies aux garçons du café de Foi pour me défendre et me donner le temps de mettre le malade en état de se rendre chez lui, rue Neuve-des-Petits-Champs, où le nommé Laflotte le conduisit. Cet homme, que l'on dit avoir été feutier chez le Roi, après avoir survécu dix-huit mois sans rechute d'apoplexie, est mort âgé de quatre-vingt-cinq ans.

DIXIÈME OBSERVATION.

Le 6 janvier 1813, j'obtins le même succès sur un autre particulier, que le nommé Louis alla conduire dans un hôtel garni, rue Richelieu.

ONZIÈME OBSERVATION.

Le 12 du même mois, un autre particulier faillit périr par la fausse pitié d'un grand rassemblement qui, après m'avoir obligé à me réfugier dans le café de Foi, voyant que le malade commençait à râler, vint prier M. Le-

noir, maître du café, de recevoir des excuses et de m'engager à venir secourir ce malheureux mourant, qui, bientôt rétabli, prit le bras du nommé Salé, l'un des garçons de M. Lenoir, qui le conduisit dans la grande cour du Palais-Royal, où il monta dans une voiture de maître qui le ramena je ne sais où.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Dans le mois de juin 1813, un homme, grand et maigre, âgé de soixante et quelques années, tombé en apoplexie, était dans les mains de quelques personnes qui cherchaient à le secourir en lui jetant de l'eau froide sur la figure, et en tâchant de lui faire boire diverses choses qu'il laissait répandre, la mâchoire étant pendante et sans action.

J'étais simple spectateur comme beaucoup d'autres, quand un personnage que je ne connais pas, et qui vraisemblablement m'avait vu opérer autrefois, m'ayant invité à intervenir et fait livrer le malade d'autorité, et comme ayant l'air de m'en rendre responsable, je me mis à frapper comme à mon ordinaire, et même plus fort, par la raison que le succès ne répondait pas à mon attente, ce qu'ayant eu le bonheur

d'attribuer à l'état vacillant de la mâchoire, je dirigeai sur les pommettes des coups plus assurés qui devinrent plus efficaces; de manière que le patient, qui commença par se plaindre, par se fâcher et par se défendre, finit par s'en aller mécontent, et comme quelqu'un qui aurait reçu une correction non méritée.

TREIZIÈME OBSERVATION.

Le 25 octobre 1813, le même traitement obstiné fit relever et s'enfuir un garçon de quatorze à quinze ans, qui avait été terrassé comme d'un coup de foudre dans la galerie de bois au nord du Palais-Royal, au milieu d'un rassemblement innombrable que le mauvais temps avait fait s'y réfugier.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

J'ai guéri le 1er. janvier de cette année 1816, au Café-Militaire, un individu tombé en apoplexie en présence d'un médecin qui s'y trouvait, ainsi que beaucoup d'autres spectateurs. Je l'ai guéri avec mon manuel fortement administré (la main étendue) à plusieurs reprises, qui l'ont rappelé à la vie, et qui l'ont fait se relever de dessus le plancher où il était étendu.

Si, d'après des faits si bien constatés, car ils se sont passés sous les yeux de praticiens consommés et renommés dans l'art de guérir, il m'était permis d'émettre une opinion sur l'apoplexie et la paralysie, je dirais que ces deux maladies qui sont souvent simultanées, ne sont que l'effet d'une forte convulsion que l'on caractérise ordinairement par le mot *attaques*, attaques qui, je crois, ne deviennent funestes ou non susceptibles d'une curation radicale, que par le retardement et le défaut d'energie dans les moyens ordinaires de les repousser. J'ajouterai même, si je ne craignais d'être taxé d'exagération, que beaucoup de morts subites ne sont que des effets de la même cause encore inconnue, qu'elles ne sont d'abord que des morts apparentes qui restent plus ou moins de temps à devenir réelles.

M. Bonplan, chirurgien distingué de La Rochelle, père du compagnon des voyages du célèbre baron de Humboldt, m'a vu rappeler à la vie, après six heures de soins opiniâtres, un soldat que l'on avait porté à l'hôpital, comme étant mort de mort subite. Je détaillerai cette observation en en publiant d'autres sur les maladies convulsives et sur les morts apparentes.

On invoqua jadis la pudeur pour empêcher les hommes d'accoucher les femmes, et je ne sais si l'on n'invoquera pas une autre délicatesse de sentiment contre ma manière de guérir la paralysie et l'apoplexie ; mais je sens bien qu'il ne faut pas moins que l'approbation d'un corps savant pour autoriser de nouvelles expériences, surtout depuis que l'on m'a fait observer que si quelqu'un était mort dans le traitement, je me serais trouvé exposé à subir toutes les rigueurs d'une procédure criminelle, comme prévenu d'avoir mis en usage des moyens insolites et dangereux contre des maladies dont les traitemens ordinaires se trouvent partout. Il est pourtant vrai de dire que je n'ai agi par aucune nouvelle idée systématique, et que je ne dois les succès dont je fais part au public qu'au mérite de ne pas avoir résisté à l'inspiration, et d'avoir cédé aux choses par un sentiment semblable à celui qui fait que l'on se précipite dans une rivière quand on voit quelqu'un en danger de se noyer. Je crois qu'il ne serait pas inutile que le gouvernement daignât s'occuper de cette découverte, et encourageât, ordonnât même des expériences qui démontreraient bientôt si, comme j'ai lieu d'en être con-

vaincu, ce remède est le plus efficace et le plus facile qu'il soit possible d'administrer. L'importance de la chose me semble avoir tout droit à l'attention et à l'examen de la faculté de médecine, dont le devoir est d'éclairer le gouvernement dans tout ce qui intéresse le salut de l'humanité.

FIN.